

ESTUAIRE DE LA DIVES

REDEVANCE D'AMARRAGE MOUILLAGES

TARIFS TTC 2022

LOCATION AU MOUILLAGE

Catégorie			Location année * 01/01 - 31/12	Visiteurs Basse Saison De octobre à mai			Visiteurs Haute Saison De juin à septembre		
				Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
1	0,00	4,49	700,00 €	4,00 €	21,50 €	73,00 €	9,00 €	43,00 €	124,00 €
2	4,50	4,99	754,00 €						
3	5,00	5,49	807,50 €						
4	5,50	5,99	879,50 €						
5	6,00	6,49	909,50 €						
6	6,50	6,99	937,00 €						
7	7,00	7,49	968,50 €						
8	7,50	7,99	1 002,50 €						
9	8,00	8,49	1 026,00 €						
10	8,50	8,99	1 054,00 €						
11	9,00	9,49	1 084,00 €						
12	9,50	9,99	1 118,50 €						
13	+ 50,00 € par 0,5 m supplémentaire								

* stationnement sur terre-plein inclus
du 1/11 au 31/03 dans la limite des places disponibles

Service de navette sur mouillages Gratuité 1 fois par jour et par navire Moins de 5 ans : gratuité	
Passage simple	1,50 €
Passage aller/retour	2,50 €
Carte 6 passages simples	6,00 €
Carte 10 passages simples	10,00 €
Carte 20 passages simples	17,00 €

LOCATION MOUILLAGE CONFORT

Catégorie		Tarifs préférentiels dans le bassin de Port Guillaume pour les abonnés annuels des mouillages ou en port à sec						
		Basse saison De octobre à mai			Haute saison De juin à septembre			
		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
1	0,00	4,49	5,50 €	17,50 €	36,00 €	12,00 €	36,50 €	103,50 €
2	4,50	4,99						
3	5,00	5,49						
4	5,50	5,99						
5	6,00	6,49						
6	6,50	6,99						
7	7,00	7,49						
8	7,50	7,99						
9	8,00	8,49						
10	8,50	8,99						
11	9,00	9,49						
12	9,50	9,99						

Formules et avantages :

Trans Europe Marinas : réduction de 50 % sur le tarif visiteur au maximum de 5 nuitées par an, consécutives ou non consécutives, pour les propriétaires de bateaux en contrat annuel dans un port du réseau.

Pass'Ports CCI : remise de 15 % pour les abonnés des ports de plaisance de Caen et Ouistreham sur les tarifs visiteurs (jour, semaine, mois / en haute et basse saison) (non cumulable avec Trans Europe Marinas)

Conditions et moyens de paiement :

En ligne par carte bancaire depuis votre espace client via notre site internet : www.port-dives-cabourg.com

En 5 fois sans frais par prélèvements automatiques : mars - mai - juillet - septembre - novembre

Au comptant : carte bancaire, espèces, chèque, virement

Abonnés annuels : possibilité de facturation prorata temporis selon deux cas de figure (non cumulables la même année) :

- a) au mois, en cas de souscription d'un nouvel abonnement en cours d'année, tout mois entamé étant dû.
- b) au trimestre, en cas de résiliation d'un abonnement annuel en cours d'année, tout trimestre entamé étant dû.